



Autisme-Europe améliore la qualité de vie
des personnes autistes

Bulletin électronique- Juillet 2019



Cette information
est facile à lire.



Editorial



Bienvenue.
Voici le **bulletin d'information d'Autisme-Europe.**



Ce bulletin est écrit
dans un **format facile-à-lire.**

3

Ce bulletin contient **3 articles.**



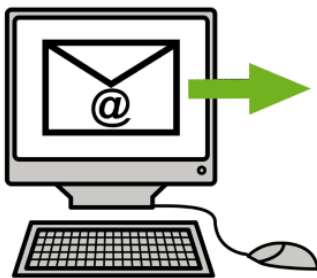
Le premier article de la page 4 est
sur les personnes avec un handicap
intellectuel
qui ont voté aux élections européennes.



Le deuxième article de la page 9
est sur les élections
au Parlement européen.



Le deuxième article de la page 12
est sur les règles pour aider
les parents et les aidants à passer
plus de temps de qualité



Tu peux nous **envoyer des idées** pour
le prochain bulletin d'information.

Si tu as des idées, écris un **e-mail** à
communication@autismeurope.org



Les personnes avec un handicap intellectuel ont voté aux élections européennes



En mai 2019
il y a eu des **élections**
au **Parlement européen**.

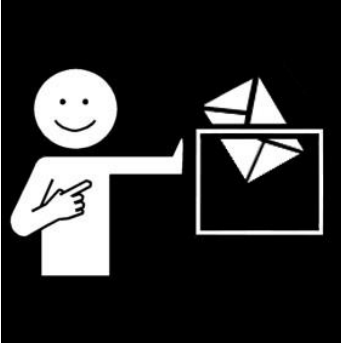
Environ **250.000 personnes**
avec un **handicap intellectuel**
de l'Union européenne
ont pu **voter pour la première fois**.



Ce **n'est pas toujours facile** pour
les **personnes** avec
un **handicap intellectuel**
de comprendre
toutes les **informations écrites**.



Les personnes avec
un **handicap intellectuel**
ont besoin d'un **soutien**
et des **informations faciles à lire**.



S'ils obtiennent des informations faciles à comprendre, **ils peuvent décider** de ce qu'ils veulent et voter



L'**Union européenne** est un groupe de 28 pays d'Europe.



Le **Parlement européen** fait **des lois** pour toutes les personnes de l'Union européenne.



Les lois sont des règles que tout le monde doit suivre.



Environ **100.000 personnes** avec un **handicap intellectuel** ont voté pour la première fois lors des élections au Parlement européen en **Espagne**.



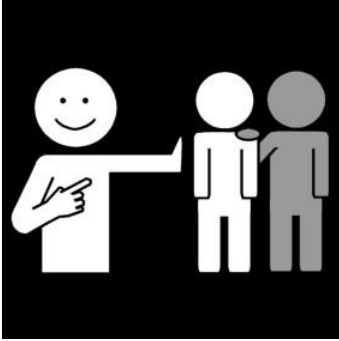
Environ 80.000 personnes avec un **handicap intellectuel** ont voté pour la première fois lors des élections au Parlement européen en **Allemagne**.



Environ 65.000 personnes avec un **handicap intellectuel** ont voté pour la première fois lors des élections au Parlement européen en **France**.



Pour voter, les personnes avec un **handicap intellectuel** disposent désormais d'une partie de leur **capacité juridique**.



La **capacité juridique** signifie que les personnes avec un handicap intellectuel **peuvent décider elles-mêmes** de ce qu'elles veulent.



Mais **500.000 personnes** avec un handicap intellectuel de l'Union européenne **n'ont pas voté.**



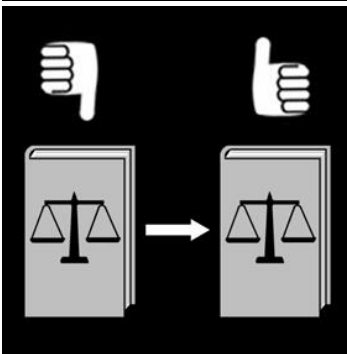
Parce que dans 5 pays de l'Union européenne les **personnes** avec un handicap intellectuel **n'ont pas le droit de vote.**



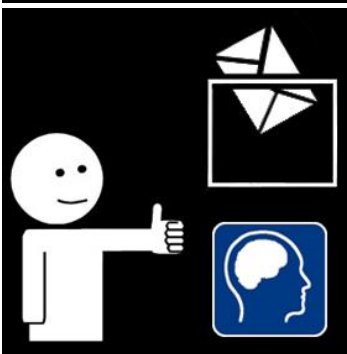
Les droits sont des choses que vous pouvez et ne pouvez pas faire.



Les personnes avec un handicap intellectuel n'ont pas voté **dans 10 pays** parce **qu'un juge ou un tuteur décide s'ils peuvent voter.**



Ces pays doivent **modifier les lois.**



Les personnes avec un handicap intellectuel **veulent voter comme tout le monde.**

Ils devraient donc **avoir le droit de voter.**



Élections au Parlement européen



Les gens ont voté en mai
pour les élections
du **Parlement européen**.



Les **élections** sont le moment où
les adultes d'un pays
peuvent choisir.



Ils choisissent
qui prendra les décisions
pour le pays.



C'est la **première fois**
que de nombreuses **personnes**
avec un **handicap intellectuel**
peuvent voter.



Le **Parlement européen** est
un groupe de personnes
choisies des pays
de l'Union européenne.



Ils sont appelés les **membres**
du **Parlement européen.**



L'**Union européenne** est
un groupe de 28 pays d'Europe.



Ils prennent **des décisions**
sur les lois
pour l'Union européenne.



Les lois sont des règles
que tout le monde doit suivre.



Les 28 pays ont **les mêmes lois**.



Autisme-Europe veut **aider**
les membres du Parlement européen
de faire des lois
pour aider les personnes autistes.



L'Union européenne fait des règles pour aider les parents et les aidants à passer plus de temps de qualité



En 2019, le Parlement européen et le Conseil européen ont voté pour la **directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée**.



Le Parlement européen et le Conseil européen **légifèrent ensemble pour tous les gens** de l'Union européenne.



L'Union européenne est un groupe de 28 pays d'Europe.



Les lois sont des règles
que tout le monde doit suivre.



Une directive est
une règle qui devient une loi
dans tous les pays
de l'Union européenne.



La directive sur l'équilibre
entre vie professionnelle
et vie privée
aide les personnes **profiter davantage**
de temps de qualité à la maison.



La directive aide les gens
à **mieux subvenir**
aux besoins de leur famille.

Ils peuvent être **plus présents**
auprès de leur famille
lorsqu'ils en ont besoin
et **prendre un congé.**



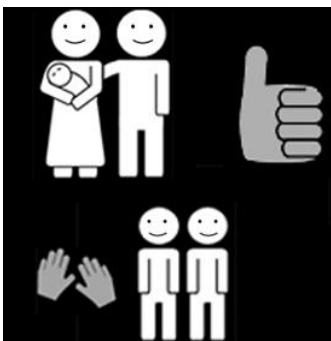
Les pères qui travaillent ont
au moins 10 jours de congé
lorsqu'ils ont un bébé.



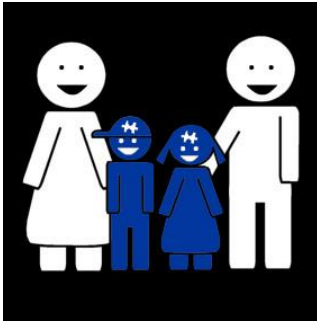
Les pères qui travaillent sont payés
pendant cette congé.



Tous les parents peuvent
prendre des congés
pour s'occuper de leur famille.

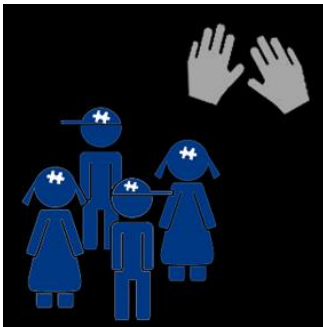


Les aidants ont droit
à **5 jours par an de congé**
pour être avec leur famille
lorsqu'elles en ont besoin.



Autisme-Europe pense que
la directive sur l'équilibre entre
vie professionnelle et vie privée
aide les personnes autistes.

Leurs parents disposent
de **plus de temps pour leurs enfants.**



Les enfants autistes peuvent bénéficier
d'un meilleur soutien
de la part de leurs parents



A propos de ce bulletin



Nous espérons que
vous avez aimé lire notre bulletin !



Dans cette publication, nous suivons
l'avis de l'organisation
Inclusion Europe.



Nous suivons **leurs lignes directrices**
pour la version facile-à-lire
de ce bulletin électronique.



De cette façon, nous voulons être sûrs
que les informations soient
le plus claires possible.



Nous utilisons aussi des **pictogrammes** pour que ce soit plus facile à comprendre.

PICTO-SELECTOR



Les pictogrammes utilisés dans ce bulletin proviennent du **programme © Picto-Selector**.



Certains ont été **adaptés et/ou créés** par Autisme-Europe.



Visite le site Internet ci-dessous pour **lire les lignes directrices** sur le format facile-à-lire.

<http://easy-to-read.eu/>



Ce bulletin est publié avec le soutien de la **DG EMPL** de la Commission européenne.